

THERMOCLEAN

NETTOYANT DES TRACES DE COUTCHOU SUR SOLS THERMOPLASTIQUES A USAGES PROFESSIONNELS.

CARACTÉRISTIQUES PHYSIQUES

. ETAT PHYSIQUE	: Liquide fluide.
. MASSE VOLUMIQUE	: 875 g/l +/- 20 g/l.
. REACTION CHIMIQUE	: Neutre.
. POINT D' ECLAIR PUR	: 29 °c afnor coupe fermée.
. INFLAMMABILITE	: Ininflammable dans les conditions d'utilisation
. ODEUR	: Fruitée.
. COULEUR	: Bleue.
. TOXICITE	: Non toxique.

PROPRIÉTÉS PRINCIPALES

- . Réalisé pour servir les professionnels du nettoyage.
- . Très bons résultats pour les nettoyages des traces laissés par les semelles de caoutchouc sur les sols thermoplastiques.
- . Possède de bonnes affinités avec les matières utilisées dans la fabrication des semelles de chaussures sans pour autant altérer la nature même du sol thermoplastique (ex : PVC, polyéthylène. polypropylène, etc...)
- . Peut aussi intervenir en entretien dans les bacs des auto-laveuses en addition avec les détergents usuels.
- . Elimine aussi le chewing-gum.

MODES ET DOSES D'EMPLOI

- NB. : Il est toujours préférable de réaliser un essai avant d'utiliser pur
- . En Curatif: Si l'essai préalable n'a pas démontré une dégradation du sol, vous pouvez utiliser le produit pur en rinçant dès que faire se peut.
 - . Il est important de veiller à une bonne aération et limiter les surfaces traitées à leur minimum ou de le faire en plusieurs fois.
 - . Il est possible de former une crème épaisse avec l'introduction de très peu d'eau seulement (type mayonnaise).
 - . On peut donc appliquer sur la tache elle-même et même si elle se situe à la verticale (murs, plaintes) l'enlèvement se fait par le nettoyage avec le passage de l'auto-laveuse.
 - . En entretien : A raison de 3 à 5 % dans le bac de la machine auto-laveuse avec les détergents habituels.

Extrait conditions de vente : Assurance qualité ISO 9001 :

Les conditions et durées de stockage peuvent modifier dans le temps les caractéristiques initiales des produits conditionnés, ainsi la Date Limite d'Utilisation Optimale Conseillée (D.L.U.O.C.) est de un an. En conséquence, l'échange ou le remplacement de tout produit au-delà de cette DLUOC de un an ne pourra être effectué, le numéro de lot ou bon de livraison permettant la traçabilité.

NOTA : Les indications mentionnées sur cette fiche sont communiquées à titre d'information. En raison des nombreux facteurs pouvant affecter les résultats, tous les produits sont vendus avec la réserve que les utilisateurs professionnels feront leurs propres essais pour déterminer la convenance de ces produits pour leur usage particulier. Limite de garantie n'excédant pas le remplacement d'un produit reconnu défectueux. Fiche de sécurité sur simple demande selon décret 87200 du 27.03.1987 mis en vigueur au 01.01.1988.